

Commune de Villegly

date de dépôt : 20 avril 2015

demandeur : Monsieur SALLES Eric

pour : Construction d'une maison individuelle

adresse terrain : CHEM des Fours lieu-dit Les Pontils, à Villegly (11600)

**ARRÊTÉ**  
**accordant un permis de construire**  
**au nom de la commune de Villegly**

**Le Maire de Villegly,**

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 20 avril 2015 par Monsieur SALLES Eric demeurant 28 AV du Minervois, Villegly (11600);

Vu l'objet de la demande :

- pour Construction d'une maison individuelle sur un terrain situé CHEM des Fours lieu-dit Les Pontils, à Villegly (11600) ;
- pour une surface de plancher créée de 140 m<sup>2</sup> ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09.1.2012, modifié le 20.06.2014 (zone UBa) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 06-11-2056 du 22.06.2006 approuvant le Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Orbiel et Clamoux ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le permis de construire est ACCORDE sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

**Article 2**

Le secteur dans lequel se trouve le terrain est impacté par un aléa de feu de forêt nul, au vent d'une zone d'aléa moyen, dans ces conditions, le propriétaire est soumis aux obligations légales de débroussaillage édictées par l'arrêté préfectoral n° 2014143-0006 du 03.06.2014 ;

Le 28 MAI 2015

Le Maire

  
  
Alain MARTY

*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*